Aspects nationaux et internationaux

Comme il n'y a pas de ministère fédéral de l'éducation, chaque province, comme on l'a mentionné plus haut, élabore des plans pour l'avenir de l'enseignement supérieur à l'intérieur de son territoire. En outre, plusieurs organisations nationales cherchent à étudier et à infléchir certains domaines de l'enseignement supérieur dans toute l'étendue du pays². Pour illustrer ce fait, nous mentionnons ci-après quelques études qui ont été faites depuis 1969 ou qui sont en voie de préparation:

- 1) Le rapport Bonneau-Corry sur la rationalisation de la recherche universitaire au Canada (1972). Ce rapport intitulé *Poursuivre l'optimum* a été demandé par l'Association des Universités et Collèges du Canada et subventionné par le Conseil du Canada, le Conseil national de recherches et le Conseil de recherches médicales. Il a suscité nombre de discussions parmi les universitaires canadiens et dans les milieux gouvernementaux, et il a incité plusieurs institutions à veiller de près à leurs politiques de recherche institutionnelle.
- 2) Collective bargaining for university faculty in Canada, demandé par l'Association des Universités et Collèges du Canada et effectué par B.L. Adell et D.D. Carter (1972). Ce rapport relate l'évolution

Voir annexe III.